

**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française
modifiant l'arrêté du Gouvernement de la Communauté
française du 11 janvier 2024 portant nomination des
membres de la Commission paritaire de l'enseignement
supérieur libre confessionnel**

A.Gt. 13-05-2025

M.B. 22-05-2025

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu le décret du 1^{er} février 1993 fixant le statut des membres du personnel subsidiés de l'enseignement libre subventionné, les articles 91, 93 et 94 ;

Vu l'arrêté de l'Exécutif de la Communauté française du 18 février 1993 relatif aux Commissions paritaires dans l'enseignement libre confessionnel, modifié par les arrêtés du Gouvernement de la Communauté française des 23 novembre 1998 et 08 novembre 2001 et par le décret du 03 mars 2004 ;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 11 janvier 2024 portant nomination des membres de la Commission paritaire de l'enseignement supérieur libre confessionnel, modifié par l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 1^{er} octobre 2024 ;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 03 septembre 2020 portant délégations de compétence et de signature aux fonctionnaires généraux et à certains autres membres du personnel du Ministère de la Communauté française, l'article 78, §1^{er}, 17^o ;

Vu l'acte de subdélégation AD-AGE-0395 du 17 février 2021 pris en faveur de Monsieur Jan MICHIELS, Directeur général adjoint expert ;

Considérant qu'il convient de remplacer les membres démissionnaires,

Arrête :

Article 1^{er}. - A l'article 1^{er} de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 11 janvier 2024 portant nomination des membres de la Commission paritaire de l'enseignement supérieur libre confessionnel, modifié par l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 1^{er} octobre 2024 :

- au premier tiret, le tableau est remplacé comme suit :

EFFECTIFS	SUPPLEANTS
Mme Roxane MAZZIER	Mme Alice NOIRET
Mme Véronique SALVI	M. Frédéric MOENS
M. Julien FEDERINOV	Mme Vinciane DE KEYSER
Mme Emmanuelle HAVRENNE	Mme Bénédicte BEAUDUIN
M. Etienne SOTTIAUX	Mme Laurence PIRON
M. Benoît DUJARDIN	Mme Andrea POPESC

Mme Catherine PREAT	Mme Elise DOZIN
Mme Fabienne LECRIS	Mme Brigitte CHANOINE
M. Donatien APPLER	M. Stéphane VANOIRBECK
Mme Septembre TIBERGHIE	Mme Céline GRILLET
M. Roland DECAUDIN	Mme Véronique NOEL

- au second tiret, les mots « M. André BRULL », « M. Jean BERNIER », « M. Michel GOFFIN » et « Mme Marie-Françoise MONCOUSIN » sont respectivement remplacés par les mots « M. Bernard DETIMMERMAN », « X. », « X. » et « X. ».

Article 2. - Le présent arrêté entre en vigueur le jour de sa signature.

Bruxelles, le 13 mai 2025.

Pour le Gouvernement de la Communauté française :

Le Directeur général adjoint expert,

J. MICHIELS